

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 75 (1934), p. 173-180

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1934__75__173_0

© Société de statistique de Paris, 1934, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1934

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MAI 1934

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAYELLE, ANCIEN PRÉSIDENT.
COMMÉMORATION DU CINQUANTENAIRE DE SOCIÉTARIAT DE MM. HARTMANN ET YVERNÈS ET ATTRIBUTION DU PRIX BOURDIN A M. RENÉ THÉRY.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 AVRIL 1934.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. MOINE : « ÉTUDE INTERNATIONALE DE LA TUBERCULOSE ET DE SA PROPHYLAXIE VUE PAR LA STATISTIQUE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAYELLE, ANCIEN PRÉSIDENT.
COMMÉMORATION DU CINQUANTENAIRE DE SOCIÉTARIAT DE MM. HARTMANN ET YVERNÈS ET ATTRIBUTION DU PRIX BOURDIN A M. ANDRÉ THÉRY.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. PAYELLE, ancien président, qui présente les excuses de M. G.-H. RISLER, empêché, et prononce l'allocution suivante :

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT PAYELLE

Mesdames, Messieurs et chers Confrères,

Notre président M. Georges Risler a particulièrement déploré qu'un autre devoir, auquel il ne pouvait absolument pas se soustraire, l'ait empêché de présider notre réunion de ce soir. Son regret a été d'autant plus vif qu'il s'agissait d'une séance où devaient lui revenir l'honneur et le grand plaisir de témoigner à deux de nos plus distingués confrères l'estime où nous les tenons et les sentiments que nous leur portons.

Ah ! Mesdames et Messieurs, bien plus encore que notre président, je déplore son absence forcée. Pourquoi est-ce à moi, ancien président périmé de la Société,

qu'échoit l'honneur dont M. Risler se faisait une joie? Dès longtemps, ma présidence est passée au rang des vieilles lunes. Il n'y a pas moins de vingt-cinq ans que cet astre a brillé sur ma vie, et vous pouvez légitimement vous étonner qu'après sa longue éclipse il sorte pour un soir de la pénombre et vous présente encore un dernier quartier. La vérité est celle-ci : d'accord avec notre président empêché, un secrétaire général dont les pouvoirs datent de la même année qui donna aux miens leur millésime, mais dont l'astre toujours jeune, celui-là, toujours prodigue de lumière utile, n'a cessé de gagner en éclat depuis lors, a fait appel à ce qu'il a nommé mon dévouement. Mon dévouement, il est entièrement acquis à notre chère Société, mais il avait des scrupules. Pour les lever, mon subtil contradicteur n'a pas craint de recourir à des arguments tirés, si j'ose ainsi parler, de la statistique... astronomique, je veux dire de l'observation de certains phénomènes naturels dont la périodicité se mesure par siècles, ou par moitiés ou quarts de siècle, et susceptibles, évidemment, d'intéresser la statistique, en tant qu'ils se rapportent aux servants de cette science et aux sociétés qui s'en occupent.

Or il se trouve que nous avons à enregistrer aujourd'hui deux faits de cet ordre, deux cinquantenaires. Sur quoi notre secrétaire général s'est rappelé que j'ai déjà présidé, il y a vingt-cinq ans, les fêtes du Cinquantenaire de la Société, âgée elle-même actuellement de trois fois vingt-cinq ans. Il n'en a pas fallu davantage à ce logicien pour décider que je présiderais cette nouvelle fête commémorative. A l'en croire, un décret-loi de la Providence m'aurait préposé à la célébration des noces d'or statistiques ! On ne discute pas un décret-loi. J'ai obéi.

Pourquoi, Mesdames et Messieurs, l'usage s'est-il établi de s'arrêter à ces multiples de 25? Comment expliquer cela? Est-ce par l'attraction des nombres ronds? Faut-il y voir, avec notre ami Barriol, une conséquence de lois statistiques préétablies? Cette coutume, à mon avis, s'explique tout simplement par le sentiment intime que nous avons tous de la brièveté des choses humaines, et par ce besoin qui nous obsède de prendre de temps en temps d'innocentes revanches sur la sévérité de nos courts destins. Elle présente au demeurant l'avantage de prêter à de profitables retours en arrière. Elle nous permet de mesurer, avec la sûreté de coup d'œil que donne le recul du temps, le travail accompli au cours des années révolues et d'apprécier les progrès réalisés durant un *ævi spatium* déterminé.

C'est à nos présidents en exercice qu'il appartient de faire, aux étapes traditionnelles, ces revues rétrospectives où se mesure l'activité sociale du corps. Je me bornerai, pour ma part, à remplir très modestement, telle qu'elle est définie par l'ordre du jour que j'ai sous les yeux, la mission que m'assigne ma présidence occasionnelle. Cette mission m'est d'ailleurs infiniment agréable. Il s'agit de fêter, pour deux de nos confrères, cinquante années de présence dans la Société, cinquante années de participation assidue à ses travaux, à son effort collectif et continu en vue de coordonner ces éléments numériques qui sont, on ne saurait trop le répéter, le fondement indispensable de toutes études, de toutes réformes ayant pour objet le progrès économique et social.

A ces deux confrères, à ces deux doyens : MM. Georges Hartmann et Maurice Yvernès, nous avons à cœur de montrer que la Société n'oublie pas ses anciens animateurs, et qu'elle s'honore de les honorer. Malheureusement l'un d'eux manque à notre réunion : M. Yvernès n'a pu se rendre à nos instances, éloquentement traduites cependant par notre Secrétaire général, et il s'en est excusé par une lettre si charmante que je ne résiste pas au plaisir de vous la lire.

Montargis, 7 mai 1934.

Cher ami,

« En m'informant, par votre lettre du 1^{er} de ce mois, que la médaille commémorative du 50^e anniversaire de mon entrée dans la Société me sera remise

à la séance du 16 courant, vous avez bien voulu me demander d'assister à cette réunion ainsi qu'au dîner qui la précède.

« Je vous en remercie ainsi que les collègues dont vous me transmettez les vœux et les félicitations.

« Je sens tout le prix de l'honneur qui m'est fait. Mais si le temps et l'âge me donnent le privilège de devenir l'un de vos doyens, je n'oublie pas — souvenir qui m'est cher — que je porte le nom d'un statisticien estimé, qui fut notre président et notre secrétaire général. C'est là mon plus beau titre.

« Qu'il me soit permis d'ajouter, en ce qui me concerne particulièrement, que mes collègues de jadis — je me le rappellerai toujours avec reconnaissance — m'ont décerné le prix Bourdin, récompensant ainsi mes efforts et ma participation déjà longue aux travaux de notre Société!

« Si je rappelle ces faits, c'est que je les considère comme des titres à la sympathique considération de mes collègues.

« C'est pourquoi j'aurais été heureux de recueillir, en séance, avec la médaille du 50^e anniversaire de mon entrée dans la Société, le témoignage de leurs sentiments à mon égard. Malheureusement, l'âge, la distance, la fatigue du voyage, l'heure tardive du retour s'opposent à mon déplacement.

« Je le regrette profondément.

« Une dernière visite aux séances de la Société de Statistique eût fait revivre en moi tout un passé. Elle aurait ranimé bien des sentiments, sentiments d'admiration et de reconnaissance pour tant de maîtres qui ont illustré notre Compagnie, sentiments d'affection, rétrospective hélas! pour les collègues qui furent mes amis et qui ne sont plus.

« Parmi ceux qui me restent vous êtes certainement un des derniers, peut-être même le dernier...

« Excusez-moi donc, cher ami, et excusez-moi auprès du Président et de tous nos collègues.

« Cordialement à vous.

YVERNÈS. »

L'absence de Maurice Yvernès ne nous empêchera pas de rappeler sa longue et considérable collaboration à l'œuvre de la Société de Statistique. Il y entraît en 1884, sous les auspices d'Émile Yvernès, son père, et de Toussaint Loua, — deux noms qui demeurent inscrits à notre Livre d'or : nous savons tous avec quel zèle et quelle autorité Émile Yvernès et Toussaint Loua assurèrent successivement, de 1872 à 1898, le secrétariat général de la Société. Maurice Yvernès avait, au jour de sa réception, tout juste vingt-trois ans. Il était, peut-on dire, statisticien-né. Déjà il occupait, dans les services de son père au ministère de la Justice, un emploi qui faisait de lui un spécialiste de la statistique. Sa carrière administrative devait se dérouler tout entière à la Chancellerie. Devenu chef du Service de la Statistique et des casiers judiciaires, chargé de la préparation des comptes généraux de l'administration de la justice criminelle et de la justice civile, metteur en œuvre et rédacteur des rapports annuels sur les mouvements de la criminalité, il avait là, dans le manie-ment de la vaste documentation réunie par ses soins, une mine abondante — un philosophe dirait trop abondante — de renseignements et d'observations. Il nous en faisait largement profiter, comme il en a fait largement profiter le Conseil supérieur de Statistique, dont il est membre depuis de longues années, et l'Institut international de Statistique, dont il fait également partie.

Nos procès-verbaux de séance et maintes pages de notre *Journal* portent la trace de sa belle et féconde activité. En dehors de la chronique de statistique judiciaire, dont il a tenu la rubrique de 1901 à 1910, nous lui devons nombre d'études et de monographies dans lesquelles il a montré autant de talent que d'esprit scientifique. Qu'il s'agisse de la criminalité, de l'alcoolisme et de ses rapports avec la criminalité, du divorce et de la séparation de corps, de la criminalité juvénile, de la récidive, de la peine de mort en France et à

l'étranger, que sais-je encore, le meilleur de notre information en ces matières nous vient de lui.

Maurice Yvernès veut bien se rappeler qu'en 1910, sur un rapport du regretté Alfred Neymarck, il s'était vu attribuer le prix Bourdin pour l'ensemble de ses travaux. Il nous est doux de lui apporter aujourd'hui une nouvelle marque de notre gratitude. Notre Secrétaire général voudra bien lui faire tenir cette plaquette, commémorative de cinquante années de sociétariat. Il lui reportera en même temps l'écho des applaudissements que son nom et son souvenir ont éveillés dans cette enceinte. Il voudra bien enfin l'assurer, une fois de plus, de toute notre estime et de toute notre affection.

Et maintenant je me tourne vers vous, cher Monsieur Hartmann, en vous remerciant d'abord du plaisir que nous procure votre présence parmi nous. Votre *curriculum* scientifique n'est pas moins bien jalonné que celui de votre contemporain en sociétariat. C'est le 15 octobre 1884 que vous preniez rang à la Société de Statistique. Vos introducteurs étaient Toussaint Loua, Lunier et Cheysson. Industriel à Paris, votre goût des questions économiques et de la statistique s'était déjà révélé au sein d'importants groupements et organismes patronaux. Président de l'Union des Syndicats de l'Alimentation en gros, fondateur et vice-président du Comité des Expositions françaises, vous avez été appelé à diriger, de 1888 à 1900, les délibérations de nombreux comités, jurys et congrès dans les expositions universelles qui se succédèrent alors à Barcelone, à Chicago, à Lyon, à Amsterdam, à Bruxelles et par deux fois à Paris, en 1889 et en 1900.

Peu de temps après votre entrée à la Société de Statistique, vous fondiez la Société d'Économie industrielle et commerciale et vous en deveniez bientôt le président. Vous étiez d'autre part vice-président de la Ligue des Consommateurs, présidée par Yves-Guyot, et vice-président du Comité de défense de l'Alimentation nationale, aux côtés de Frédéric Passy, président. Vous participiez en outre aux travaux de la Commission d'étude du futur Métropolitain instituée à l'Hôtel de Ville sous la présidence d'Alphand. Votre activité, sans se ralentir dans la direction de vos établissements industriels, se déployait avec un entrain infatigable dans toutes ces tâches accessoires volontairement assumées. Elle se manifestait en même temps par de nombreuses publications techniques. Vos ouvrages : *L'Alcool et l'impôt des boissons*, *la Consommation de l'alcool en France*, votre *Traité des Fonds de commerce et des Nantissements*, vos études sur *la Statistique des professions*, — celles-là qui vous valurent une médaille d'or à l'Exposition de 1889 (Groupe de l'Économie sociale), un autre ouvrage encore *l'Alimentation et les Tarifs de Douane*, tous ces écrits — et j'en passe — témoignent à la fois d'une érudition puisée aux meilleures sources et d'une expérience consommée dans le domaine des matières traitées.

Les grands travailleurs ont presque toujours leur violon d'Ingres. Paris vous a fourni le vôtre. Paris, avec son histoire, ses légendes, ses monuments, tous les vestiges de son passé, a toujours sollicité vivement votre esprit. Fondateur de la Société historique « La Cité », président de la Société d'Iconographie parisienne et de la Société de l'Histoire de Paris, n'êtes-vous pas l'auteur de toute une série d'études aussi ingénieuses qu'attachantes sur le Vieux Paris?

La Société de Statistique, à laquelle vous n'avez cessé de vous intéresser pendant tout un demi-siècle, aux débats et aux travaux de laquelle vous avez participé si longtemps, la Société de Statistique, qui admire et votre existence pleine d'un beau labeur et votre magnifique vieillesse, est heureuse de vous offrir ce soir un témoignage de sa reconnaissance et de son attachement. Dans cette plaquette, frappée à votre intention, vous voudrez bien ne pas considérer seulement l'allégorie traitée par l'artiste; vous saurez y apercevoir aussi, j'en suis sûr, la signification que lui confèrent l'élan de nos sentiments confraternels et la ferveur de nos sympathies unanimes.

ALLOCUTION DE M. HARTMANN

« Je suis profondément touché de la manifestation de sympathie dont je suis l'objet et je vous remercie vivement de l'aimable pensée que vous avez eue de fêter le cinquantenaire de mon admission à la Société de Statistique.

« C'est en 1884 que je pris, pour la première fois, la parole à la Société; je présentais une communication sur la consommation de l'alcool : c'était à l'époque où M. Alglave, professeur à la Faculté de Droit, avait eu l'idée de créer le monopole de l'alcool, qui aurait été vendu par l'État en petites bouteilles de 25 centilitres. Je me suis élevé contre cette proposition, l'alcool ne sert pas uniquement à s'enivrer, ses applications, en effet, sont multiples et indispensables, pour ne les citer qu'en pharmacie, en parfumerie, pour les besoins du ménage même, etc.

« Comme M. le Président l'a fait remarquer dans son allocution, je me suis particulièrement intéressé à la statistique professionnelle. Or, tout récemment, j'ai lu dans le *Journal* de la Société le compte rendu de la discussion qui suivit la Conférence de M. Mossé sur « La Population de Paris d'après le recensement de 1931 ». M. Razous, qui y prit la parole, suggéra que les résultats des recensements pourraient servir à dresser des statistiques d'ordre professionnel et corporatif de nature à rendre dans la vie économique les plus grands services en soulignant la pléthore de certaines professions. Je crois qu'il y aurait là, en effet, matière à un travail fort intéressant. Exécuté pour une période portant sur les cinquante dernières années, par exemple, pour Paris et pour les départements, il permettrait de se rendre compte de l'évolution professionnelle : de nouveaux métiers sont nés, d'autres, au contraire, ont disparu.

« C'est bien volontiers que je mettrai à la disposition d'un collègue, qui voudrait entreprendre une étude sur ce sujet, les résultats de mes travaux et la documentation que je possède. Je continue d'ailleurs à adresser régulièrement aux bulletins des arrondissements de Paris des statistiques sur le mouvement de la population parisienne.

« Je tiens à renouveler à tous mes collègues mes cordiaux et vifs remerciements. »

M. le Président après avoir félicité M. Hartman reprend la parole :

Mes Chers confrères, ma tâche n'est pas finie. J'ai encore un devoir à remplir. En exécution des volontés dernières du D^r Bourdin, ancien président de la Société, notre Conseil est chargé de décerner tous les trois ans un prix à l'auteur des travaux les plus intéressants publiés dans le *Journal* de la Société pendant cette période.

Le lauréat de cette année est M. René Théry, directeur de l'*Économiste Européen*, auteur de remarquables études sur les valeurs mobilières, études que nous avons tous lues avec fruit, avant même qu'un rapport de notre ancien président, M. Gaston Roulleau, en eût justement souligné l'intérêt et la portée.

Je m'applaudis d'autant plus d'avoir à remettre cette médaille à M. René Théry que j'ai personnellement et amicalement connu son père. Le souvenir que je garde au regretté Edmond Théry me rend particulièrement agréable la mission qui m'est confiée de féliciter son fils au nom de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 AVRIL 1934.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 25 avril 1934, inséré dans le *Journal* de mai.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. GIBRAT (Pierre), BOUQUEREL (Fernand), BOUVAT-MARTIN (Jean), HAYMANN (Louis) et LAMBERT (William) sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu, pour la Société, les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. GRUNSPAN (Arthur), docteur ès-sciences, ancien directeur du Bureau de Statistique de Dantzig, à Us (Seine-et-Oise), présenté par MM. Simiand et Truchy.

M. DEWAVRIN, industriel, 24, rue Chanzy, à Tourcoing (Nord), présenté par MM. G.-H. Risler et Le Marchand.

M. DUSSAUD (Camille), administrateur-directeur général des Compagnies « La Prévoyance », 15, rue des Batignolles (17^e), présenté par MM. Payelle et Paul Mayen.

M. BESNARD (Paul), secrétaire général des Établissements Cauvin Yvose, 55, rue de Lyon (12^e), présenté par MM. Penglaou et Barriol.

M. BARRY (Aimé), fondé de pouvoirs principal de la succursale de Paris de la Société Nancéienne de Crédit, 9, rue Pérignon (15^e), présenté par MM. Penglaou et Barriol.

Conformément à l'usage il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu, pour la Société, un certain nombre d'ouvrages dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du Journal.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

Le Mouvement de la Population dans le département de la Lozère, par notre infatigable collègue M. G. CALLON.

Études économiques et historiques sur la Floriculture mondiale, de M. Giacomo ACERBO, ministre de l'Agriculture et des Forêts du royaume d'Italie.

Cette belle étude nous a été adressée à l'occasion de la célébration du septième Centenaire de la naissance de l'illustre agronome Pierre de Crescenzi (1234-1321). Pour commémorer cette date, il a été publié une superbe brochure contenant d'admirables reproductions de l'ouvrage *Ruralium commodorum* de la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris (traduction française faite en 1373 sur l'ordre de Charles V).

M. BARRIOL signale aussi un très beau travail de M. F. BRAESCH, professeur à l'Université de Nancy, sur les finances et monnaies révolutionnaires; le premier fascicule qui vient de paraître est relatif aux exercices budgétaires 1790 et 1791, d'après les comptes du Trésor. M. Barriol engage très vivement tous les collègues qui s'intéressent aux questions financières actuelles à acquérir cet ouvrage qui contient des renseignements précieux (1).

COMMUNICATION DE M. MOINE : « ÉTUDE INTERNATIONALE DE LA TUBERCULOSE ET DE SA PROPHYLAXIE VUE PAR LA STATISTIQUE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. MOINE pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président remercie M. MOINE de son brillant exposé et ouvre la discussion.

(1) L'ouvrage est actuellement en vente chez l'auteur, 33, avenue Foch, à Nancy, au prix de 20 francs. .

MM. HAZEMANN, SOREL (R.) et ICHOK présentent des observations qui seront insérées à la suite de la communication.

La séance est levée à 22 h. 55.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
PAYELLE.

II

Rapport présenté par M. G. Roulleau sur l'attribution du prix Bourdin

MES CHERS COLLÈGUES,

Pour la seizième fois, vous êtes appelés aujourd'hui à vous prononcer sur l'attribution du prix triennal dont le D^r Bourdin, qui présida la Société de Statistique en 1881, voulut récompenser les auteurs des travaux les plus intéressants publiés dans notre Journal.

Bien peu de nos collègues actuels peuvent avoir connu le D^r Bourdin, qui était un de nos membres fondateurs et disparut en 1886. C'était, disent ses contemporains, un homme de cœur, aimant à faire le bien, et un sincère ami de la statistique, en laquelle il voyait une œuvre de dévouement et d'abnégation au profit du bien public. Rendons un juste hommage à ce savant modeste, qui contribua à plusieurs réformes utiles telles que l'institution du livret de famille, et dont le geste libéral nous permet de marquer des recherches patientes et désintéressées d'une récompense dont les vicissitudes de la monnaie ont affaibli l'importance matérielle, mais qui n'a rien perdu de sa valeur symbolique.

Le rapporteur que vous appelez à proposer un nom à votre choix demeure perplexe lorsque, après avoir relu la collection des articles parus dans les trois dernières années, il se trouve en présence de sa responsabilité; mes prédécesseurs l'ont répété sans cesse, et ce n'est point une formule de style que de le redire aujourd'hui.

La jurisprudence ancienne qui écarte des travaux à mettre en concurrence les études émanant des membres du bureau et des lauréats déjà désignés par vous apporte quelque atténuation à cette incertitude; c'est un notable allègement que de n'avoir pas à ranger dans une liste de classement des articles de la valeur de ceux que nous ont donnés MM. HUBER, LOUIS MARIN, RAZOUS, EDMOND MICHEL, SAUVY et BOURDON.

Ces travaux éliminés, dix-neuf auteurs restaient en lice : MM. BERTHELOT, BOURDEIX, BOUIS, BOUVIER, BRUN, CAUBOUÉ, DUCASSÉ, HALBWACHS, ICHOK, JERAMEC, KLEIN, DE MARCÉ, MARTY, RASTOIN, DE RIEDMATTEN, RIVET, Georges ROYOT, René THÉRY et VÉRON. Leurs études portent sur les branches les plus variées de la statistique : démographie, économie industrielle, finances publiques et privées, assurances, organisation administrative; ils témoignent, pour la plupart, d'un effort fructueux de recherche personnelle et d'analyse des faits.

Puisqu'il nous fallait faire un choix, nous avons plus spécialement arrêté notre attention sur les auteurs qui paraissaient apporter le plus de soin à l'étude de la structure des données statistiques et à leur examen critique. Cet examen est parfois décevant, en ce qu'il amène à rejeter des rapprochements de chiffres d'apparence séduisante; mais le degré de crédibilité des données

statistiques est si variable, leur composition quelquefois si incertaine que les profanes qui les acceptent les yeux fermés arrivent à en tirer d'étranges déductions. C'est un danger auquel échappent, il est inutile de le dire, tous les membres de la Société de Statistique, mais nous n'en devons pas moins considérer comme particulièrement précieux les travaux des auteurs soucieux de discuter méthodiquement et publiquement la valeur des matériaux dont ils disposent; c'est à ceux-là qu'est réservé le privilège de ce raffinement de la statistique, qui est de tirer des conclusions exactes de données d'allure incertaine.

Parmi ceux de nos collègues qui ont le plus nettement fait état de ce juste souci, votre Commission a distingué et propose à votre choix M. René THÉRY, auteur d'une communication sur le rendement des valeurs à revenu variable à la Bourse de Paris de 1922 à 1931. L'étude qu'il nous a présentée, outre ses qualités d'analyse et de critique serrée, constitue un commentaire sagace et précis, auquel donne une base solide la connaissance approfondie que possède son auteur des questions économiques et monétaires et du marché financier. Après son père, M. Edmond Théry, qui durant vingt-cinq ans prit une part active à nos discussions, M. René THÉRY a apporté à nos travaux une contribution que votre Commission a jugée digne en tous points d'être récompensée par l'attribution de la médaille Bourdin, et qu'elle recommande à vos suffrages.

Le Rapporteur,
G. ROULLEAU.
